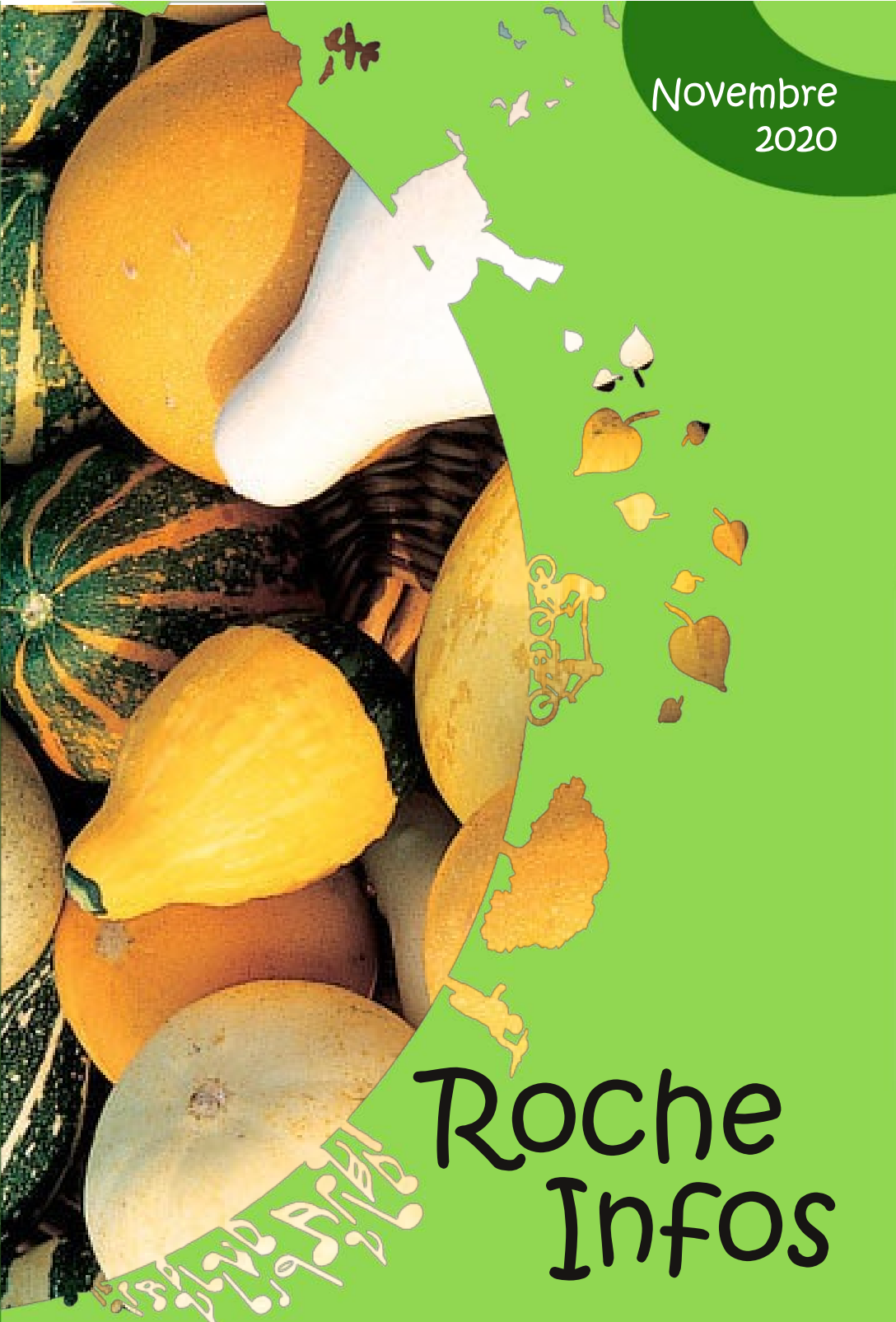


Novembre
2020

Bulletin Municipal

Roche Infos



Mot du Maire



Chers Rochoises et Rochois,

En cette période bien difficile et incertaine, la cérémonie du 11 novembre se tiendra en comité restreint.

Les règles sanitaires actuellement en vigueur ne permettent pas de rassemblement sur la voie publique. Un dépôt de gerbe sera réalisé en mémoire des morts pour la France.

Après plusieurs semaines de dégradations et de troubles dans notre commune, des missions de surveillance, auxquelles la commune a été associée, ont été engagées par les services de l'Etat et de la gendarmerie. Plusieurs arrestations courant octobre ont, semble-t-il, ramené le calme sur Roche.

Je vous rappelle, qu'en cas de récidive, vous ne devez pas intervenir physiquement, prévenez immédiatement la gendarmerie en apportant un maximum de détails (heure et lieu des faits, photos, identifications des contrevenants, numéro de plaque d'immatriculation...).

Un important travail sur la modification de l'éclairage public est en cours de réalisation, en partenariat avec Grand Besançon Métropole et la Commune. Plusieurs secteurs sont concernés par ces travaux ; 81 lampadaires vont être équipés d'un éclairage par led.

Ces travaux devraient être terminés pour la fin de l'année.

Toujours soucieux d'être à votre écoute, je reste à votre disposition pour répondre à vos attentes.

Le Maire,
Jacques KRIEGER

Dates à retenir

- Samedi 21 novembre : **Marché des producteurs**, Place Pasteur de 9h à 12h
- Jeudi 26 novembre : **Ludothèque**, Salle Lumière de 14h30 à 17h30
- Jeudi 26 novembre : **Conseil Municipal**, Salle du Presbytère à 19h

Covid-19 : état d'urgence sanitaire

Le département du Doubs est classé en état d'urgence sanitaire depuis le samedi 17 octobre.

Au vu de la situation, tous les habitants sont appelés à la plus grande vigilance. Afin de prévenir la propagation du virus, les gestes barrières, le lavage des mains ainsi que la distanciation physique doivent être scrupuleusement respectés.

Renforcement des mesures de lutte contre le coronavirus :

- toutes les fêtes privées sont interdites ;
- pas de rassemblement à plus de 6 personnes dans l'espace public ;
- tous les restaurants devront appliquer un protocole sanitaire renforcé ;
- la règle d'un siège sur deux devra s'appliquer dans tous les lieux où l'on est assis ;
- interdiction des événements festifs dans les salles des fêtes et polyvalentes.

Plus d'informations sur le site www.gouvernement.fr/info-coronavirus.



Le masque doit toujours couvrir le nez, la bouche et le menton. Quand le masque est bien mis, on ne le touche plus. Si on touche son masque, on se lave d'abord les mains avec du savon ou du gel désinfectant.

COVID19

COMMENT PORTER LE MASQUE EN TISSU ?



SOUS LE NEZ



AU DESSUS DU
MENTON



PAS ASSEZ
SERRÉ



SOUS LE
MENTON



COUVRANT LE NEZ, LA
BOUCHE, LE MENTON



Commémoꝛation du 11 novembre

La céꝛémonie du 11 novembre aura lieu, tout comme celle du 8 mai et pour la première fois, sans public.

Les rassemblements sur la voie publique étant toujours restreints, chacun est invité à rester chez lui, même en ce jour de commémoration.

Nous n'oublions pas nos soldats morts pour la France, mais cette année, nous les célébrerons différemment, par la pensée.



Un dépôt de gerbe sera fait par le Maire, accompagné des représentants des anciens combattants, mais en l'absence de public.

Travaux

Pour permettre les travaux de confortement des berges du Doubs, entre le barrage et la rue du Barrage, la circulation sur la véloroute sera interdite de 8h à 17h, du 2 au 30 novembre.

Une déviation sera mise en place par la rue de la Barre le temps des travaux.



Affaires juridiques

Le tribunal judiciaire a rendu son jugement en audience du 8 octobre 2020 concernant l'agression physique sur la personne du Maire.

L'auteur des faits a été reconnu responsable du préjudice subi et condamné à une amende.



Le tribunal administratif a rejeté la demande déposée par Mr BARDEY Roland en vue d'obtenir l'annulation des élections municipales du 15 mars 2020. Le Conseil élu est donc conforté dans ses fonctions.

Eau et assainissement

Depuis le 1er juillet 2020, les contrats de délégation des services publics d'eau potable et d'assainissement collectif sont confiés à Grand Besançon Métropole.

Vos prochaines factures "eau et assainissement" seront éditées par le Département Eau et Assainissement du Grand Besançon Métropole et vous seront adressées par la trésorerie du Grand Besançon.



Par ailleurs, la mensualisation des factures ne sera pas possible car non pratiquée par la trésorerie du Grand Besançon. Chaque abonné recevra 2 factures par an, établies à partir de deux relevés de compteur.

Pour toute demande d'information :

- **Accueil physique et téléphonique** : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 au 94 avenue Clémenceau à Besançon, 03.81.61.59.60



- Pour toute correspondance :

mail : contact.eau@grandbesancon.fr,

adresse :

Grand Besançon Métropole
Département Eau et Assainissement

La City

4, rue Gabriel Plançon
25043 Besançon Cedex

- Vous avez aussi la possibilité de créer un compte sur la plateforme www.besancon-emoi.fr qui vous donne accès à de nombreux services tels que la fiche de l'Agence Régionale de Santé sur la qualité de l'eau potable distribuée dans la commune, le paiement en ligne, les factures eau et assainissement dématérialisées...

Escroquerie à vos portes ... Attention

Appel à la vigilance :
démarches frauduleuses pour la vente de calendriers



La Commune met en garde la population contre des personnes malveillantes, se présentant comme éboueurs, agent de la Commune, agent de Grand Besançon Métropole... faisant actuellement du porte à porte pour vendre des calendriers.

Il est donc demandé aux citoyens d'être particulièrement vigilants, car il s'agit de démarches purement frauduleuses.

En cas de doute, ne pas hésiter à contacter la mairie au 03 81 60 52 99.

Conseils pour prévenir les actes de délinquance

Les bonnes habitudes

Lorsque vous quittez votre habitation, n'apposez pas de mot d'absence sur votre porte, et ne donnez pas l'information sur les réseaux sociaux.

Ne laissez pas de message sur votre répondeur pouvant faire penser que vous êtes absent longtemps de votre domicile. Vous pouvez transférer vos appels sur votre mobile.



En cas de départ en vacances prévenez vos proches voisins dans la mesure où vous avez totalement confiance en eux.

Entretenez la végétation de votre domicile afin de ne pas donner l'impression que le lieu est inoccupé.

En cas d'absence prolongée, faites ouvrir et fermer les volets de votre maison par une personne de confiance, faites retirer le courrier de la boîte aux lettres et activez l'éclairage de manière aléatoire avec un système de minuterie respectant les normes de sécurité.

Rangez outils, échelle et matériel de jardinage dans un local fermé afin qu'ils ne puissent être utilisés pour vous cambrioler.

Dans le cadre de l'opération « tranquillité vacances », signalez votre absence à la gendarmerie locale.

Déposez vos objets de grande valeur dans un coffre.

Dissimulez les biens attrayants et facilement transportables

Protéger son habitation

Une propriété clôturée équipée d'un portail fermé à clé la nuit ou en votre absence constituera un premier obstacle contre l'intrusion.

Equipez les abords extérieurs de votre habitation d'un éclairage s'activant à la détection de mouvement.

Vos portes donnant accès à l'habitation doivent offrir une bonne résistance contre l'effraction (serrure 3 points, système anti dégondage..) Les autres ouvertures ne doivent pas être négligées (barre de renfort intérieure pour les volets ou pose de barreaux correctement scellés aux fenêtres sans volets...).



Si vous êtes tout de même victime

Ne touchez à rien et avisez le plus rapidement possible les services de police ou gendarmerie, même s'il s'agit d'une tentative de cambriolage.

Quelques chiffres !!!

Plus de 300 000 cambriolages ont lieu en France chaque année, soit 1 toutes les 10 secondes.

50 % concernent des résidences principales. Ce délit représente 14 % des atteintes aux biens et il est commis à 55 % entre 14 heures et 17 heures.

Comment s'en préserver ?

Le délinquant est un être rationnel qui cherche à obtenir un maximum de gain en prenant le moins de risque possible afin de ne pas être identifié et interpellé. Son choix se portera donc naturellement vers les habitations présentant peu de difficultés.

Diminuer le risque d'être victime d'un cambriolage nécessite d'avoir un comportement quotidien de vigilance et de bon sens.

Lutter contre ce fléau est l'affaire de tous. Toute anomalie de comportement dans un quartier, une résidence ou un immeuble doit attirer votre attention, pour préserver votre habitat et celui de votre voisin. Lors de la commission de méfaits, chez vous ou à proximité, n'hésitez pas à communiquer aux enquêteurs toute information pouvant aider à la manifestation de la vérité.



**En cas d'urgence, composez le 17
et ne modifiez rien dans votre habitation
avant l'arrivée des forces de l'ordre.**

Prenez le temps de photographier tous vos objets de valeur, de noter leurs caractéristiques. Ces informations seront très utiles en cas de vol (bijoux, tableaux...).

Pour le matériel de type TV, appareil photo, ordinateur... relevez la marque, le type, le numéro de série et les caractéristiques particulières.

Pour faire l'inventaire de vos biens de valeur, téléchargez gratuitement l'application "Cambrio Liste" pour Apple ou Androïde.

UFCV : Temp'Ado - la jeunesse en action

Le dispositif Temp'Ado est un ensemble d'actions jeunesse financé principalement par la CAF du Doubs, ainsi que les communes de Roche-lez-Beaupré et Marchaux-Chaudefontaine.

Samedi 21 novembre : soirée Pizza/Patinoire

Petit repas + petite sortie glisse entre amis = Grand moment de convivialité !

Tarif : 1/2 journée Accueil de Loisirs avec repas + 10 €



Samedi 19 décembre : Balade en ville

Et si on profitait des décorations de Noël bisontines ? Ce sera l'occasion de se retrouver et de profiter des attractions du marché de Noël (grande roue, sculptures de glaces...) avant de partager un dîner convivial !

Tarif : 1/2 journée Accueil de Loisirs avec repas + 10 €



Si toi aussi tu veux agir,
Construire des projets d'loisirs,
Viens nous rejoindre au Perm'ado
Y'a plein d'jeunes très motivés,
Bien décidés à se bouger
Pour concrétiser leurs idées !

Les permanences

9 octobre à Marchaux (18h30 à 20h / Repas inclus)
20 novembre à Roche-lez-Beaupré (18h30 à 20h / Repas inclus)
11 décembre à Marchaux (18h30 à 20h / Repas inclus)

Les permanences sont des moments de rencontre avec les jeunes qui permettent de les associer à la réalisation du programme d'activités. Ces permanences ont aussi pour objectif de développer les projets que les jeunes, sur la base du volontariat, souhaitent mettre en place.

Info : Les documents relatifs à l'inscription sont téléchargeables sur le site : portail-animation.ufcv.fr

Adresse email : tempado.fc@ufcv.fr

Opération brioches 2020



Cette année, en raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, l'Opération Brioches, initialement prévue du 12 au 18 octobre 2020, a été annulée.

Pour ceux qui souhaitent soutenir les actions de l'Unapei en faveur de l'accès à l'autonomie, à la santé, au travail, aux loisirs et au bien-être des personnes handicapées, vous pouvez faire un don en ligne.

Votre don sera reversé à l'association Unapei qui participe à l'Opération Brioches la plus proche de votre domicile pour financer des actions au plus près des besoins des personnes handicapées.

Pour faire un don, rendez-vous sur www.operation-brioches.org.



www.operation-brioches.org

→ FAIRE UN DON EN LIGNE

Cabinet infirmière



Les infirmières du cabinet médical de Roche-lez-Beaupré reçoivent maintenant leurs patients **uniquement sur rendez-vous**.

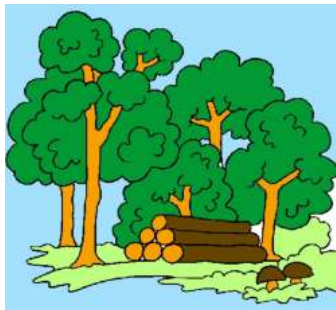
A domicile ou au cabinet, vous serez pris en charge, sur rendez-vous, dans le respect des gestes barrière et des règles sanitaires en vigueur.

Contact :

**Cabinet de Soins Infirmiers
Espace Médical
1 D rue des Prés Chalots
25220 Roche-lez-Beaupré
Tél : 03.81.57.05.06.**

Affouage 2020

Cette année encore, le Conseil Municipal poursuit sa mise à disposition de l'affouage aux Rochois. Pour rappel, l'affouage est l'exploitation de bois communaux au seul profit des habitants de Roche qui ont ainsi accès à du bois de chauffage à un tarif avantageux.



La quantité de bois attribuée sera proportionnelle au nombre d'affouagistes inscrits.

La date limite d'inscription pour l'affouage a été fixée au mardi 10 novembre dernier délai et devra se faire en Mairie.

Noël des Aînés

Suite à la situation sanitaire causée par la Covid-19, le bureau du CCAS a décidé de ne pas organiser le traditionnel repas des Aînés pour cette année 2020.

Pour que chacun puisse tout de même passer un moment agréable lors des fêtes de fin d'année, un cadeau est proposé aux aînés ; au choix :

- un **billet pour le concert de nouvel an de l'orchestre Victor Hugo Franche-Comté, « Danzas Latinas »,** le 9 janvier 2021 à 20h, à Micropolis, à Besançon,



- un **bon de 25 € à valoir dans 1 restaurant de votre choix parmi les 3 proposés** (« Les Terrasses » à Roche-lez-Beaupré, l'« Olivier » à Braillans ou l'« Auberge de Chalezeule »)

- un **colis de douceurs** distribué au moment des fêtes.



Les Rochois ont reçu dans leur boîte aux lettres un courrier afin de faire leur choix. Il est possible que certains d'entre vous ne l'aient pas reçu ; cela arrive chaque année...

Alors, si vous avez 67 ans ou plus et que vous n'avez pas reçu cette invitation, ou l'avez simplement égarée, **venez en mairie au plus tard le 7 novembre pour nous faire part de votre choix.**



La Poste

Les horaires d'ouverture du bureau de poste de Roche-lez-Beaupré, situé 35 Route Nationale, évolue.

A compter du 23 novembre 2020, les nouveaux horaires seront :

- lundi : de 9h à 12h et de 14h à 17h ;
- mardi : de 9h à 12h et de 14h à 17h ;
- mercredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h ;
- jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 17h* ;
- vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h ;
- samedi : de 9h à 12h
- levée du courrier à 16h



**fermeture le matin le 3ème jeudi du mois*

Nouvelle activité : Weed Paradise

Une boutique bien-être a récemment ouvert ses portes sur la commune de Roche-lez-Beaupré.

La boutique propose des produits 100% naturel, de haute qualité :

- produits alimentaires, infusions, e-liquide...,
- huile de CBD* pour soulager vos maux (douleurs, insomnies, anxiété, problème de peau ...),

**Produits exclusivement destinés
aux personnes majeures
100% légal**

WEED PARADISE

6 B rue des Prés Chalots - 25220 Roche-lez-Beaupré

Ouvert du mardi au samedi, de 10h à 12h et de 14h à 18h



**Le Cannabidiol (CBD ou Cannabis CBD) est une molécule présente dans le Cannabis. Contrairement au THC considéré comme stupéfiant, le CBD ne provoque pas d'effets d'euphorie, d'angoisse ou d'addiction. Les produits à base de CBD ne sont pas nocifs pour la santé.*

Présence Verte

L'art de bien vieillir grâce à la téléassistance.

Chute, malaise, tentative d'intrusion, ..., les personnes âgées vivant seules chez elles peuvent être confrontées à ces maux à toute heure du jour ou de la nuit. C'est pourquoi la téléassistance peut être recommandée : il s'agit d'un bracelet ou d'un collier avec un bouton d'appel que la personne doit presser en cas de problème.

La centrale, ensuite, contacte les personnes mentionnées dans le contrat qui interviennent pour aider la personne (voisins, amis, famille...). Si le cas est plus grave, les secours peuvent directement être appelés par la centrale. Ce dispositif sécurise les personnes âgées comme leurs proches.



**Pour tout renseignement complémentaire
(Possibilité de démonstration au domicile
gratuite et sans engagement)**

Contactez-nous au : 03.84.75.07.93

L'abonnement est pris en charge par le CCAS de Roche-lez-Beaupré car une convention a été signée entre Présence Verte et ce dernier.

État Civil

PACS

Morgane REAUT et Quentin RAVIGNAUX
le 5 octobre 2020

Tous nos vœux de bonheur !

Décès

Christiane BIERO le 16 octobre 2020 à 75 ans

Nos pensées accompagnent sa famille.



La Croix Verte

Suite à son Assemblée Générale qui s'est tenue le 17 octobre dernier, l'association La Croix Verte met à l'arrêt la collecte des bouchons plastiques. Pourrions-nous envisager un jour de la reprendre ? Tout dépendra du contexte et aussi de trouver un plus grand local. Alain Delacroix, président du Ski Club du Lizon, s'était déplacé pour présenter les matériels financés par la Croix Verte depuis des années et, notamment le dernier achat pour la pratique du ski de fond par des personnes handicapées.



Par contre, l'association souhaite développer la collecte des bouchons liège, pour les valoriser par l'intermédiaire de la fédération française du liège. L'association mise entièrement sur la collecte des bouchons en liège pour pouvoir continuer à financer des projets pour les associations qui œuvrent à l'accès aux loisirs pour les personnes handicapées. **Nous recherchons des collecteurs qui en parlent autour d'eux pour centraliser les bouchons et nous les apporter à notre local à Roche-lez-Beaupré.**

Planter aujourd'hui pour demain... A Roche, le prochain projet sera la réalisation d'un verger conservatoire sur un terrain de la commune, dans un but de sauvegarde, mais aussi d'éducation à l'écologie, à la protection de l'environnement, et pour donner à tout un chacun l'envie de planter des arbres fruitiers avec des espèces endémiques, et anciennes pour les conserver dans notre patrimoine. Comme lors de l'opération précédente pour la plantation de haies, vous serez informés et sollicités pour participer à cette opération.

La protection de l'environnement et du cadre de vie reste également dans les objectifs premiers de l'association, et deux actions sont en cours. Sur Roche-lez-Beaupré, les services de l'état ont été saisis par l'association pour des remblais en zone inondable, zone Rouge sur le Plan de Prévention des Risques d'Inondation. Sur la commune de Chalèze, c'est un développement d'urbanisme à proximité de lignes à haute tension qui génère des inquiétudes. **Une action à venir** visera à interpeller les municipalités de la Vallée Verte sur le **développement de la 5G**, en demandant un moratoire dans l'attente des études qui nous assurent que les ondes générées par les relais pour la 5G sont sans risque pour les citoyens : un devoir de précaution !

AJBE : Judo

Dans un contexte toujours incertain lié à la pandémie de la Covid-19, l'Alliance Judo Besançon Est démarre une nouvelle saison et tient à remercier chaleureusement ses anciens adhérents pour leur fidélité et les nouveaux pour la confiance accordée !

Lumière sur 2 disciplines proposées au club :

- **Le baby Judo** - Accessible à partir de 3 ans sous forme de parcours ludique, exercices de motricité, jeux, il permet l'apprentissage des déplacements au judo.
- **Le Taïso** - Cette pratique ouverte à tous, sans limite d'âge, permet de préparer et entretenir son corps, se protéger et améliorer son potentiel physique. Différents niveaux de difficultés sur un même exercice permettent à chacun d'adapter son effort en fonction de sa forme physique.

L'AJBE propose du Judo, du fitness japonais "Taïso" et de la Self défense. Pour les ados / adultes **toutes ces activités sont accessibles via 1 licence.**

Exemple : 1 adulte peut pratiquer 1 séance de Judo le mercredi à Amagney, 1 de Judo le vendredi soir à Roche et une de Taïso le samedi matin à Roche, soit plus de 4h30 de sport hebdomadaire avec 1 licence.

Le club applique également une **dégressivité tarifaire et favorise l'accès au sport pour les familles.**

Exemple : Une famille de 4 personnes adhérentes paiera pour chacun l'équivalent de 70% du montant d'une adhésion individuelle (cotisation + licence).

Les inscriptions sont encore ouvertes et l'équipe sera ravie de vous faire découvrir les différentes disciplines proposées lors de 2 séances d'essai gratuites.

INFO - COVID-19 : La pratique sportive est actuellement autorisée pour tous (moins et plus de 18 ans) et si la zone passe en alerte renforcée et maximale la pratique des moins de 18 ans serait autorisée et celle des plus de 18 ans interdite en intérieur (source : Communiqué de Presse de la fédération française de judo du 25 septembre 2020).



Informations et inscriptions sur le Dojo du SIVU à Roche-Lez-Beaupré

(Chemin Au-Dessus Des Roches) pendant les heures de cours et par :

Téléphone :

- Bureau : 06 89 16 89 58

- Enseignant : 06 98 03 56 13

Mail : ajbesanconest@gmail.com

Facebook : AJBE

Bibliothèque

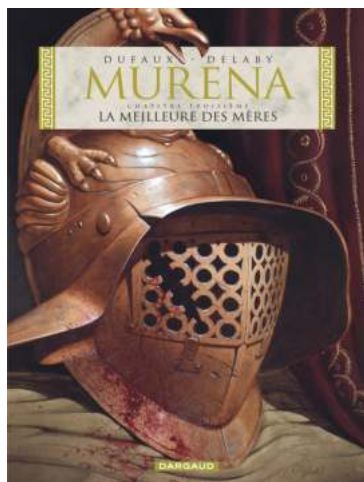
Vente de livres
Salle Lumière
Dimanche 22 Novembre 2020
De 10 à 18 heures

Sous réserve d'annulation pour cause
sanitaire
Gestes barrières de rigueur

Exposition : Club photos Baumois
« L'Oeil de Lynx »
à partir du **lundi 19 octobre 2020**
pendant les heures d'ouverture de la
bibliothèque.

Coup de coeur du Club BD
Série MURENA

Une histoire qui nous replonge dans la Rome
antique. Un récit qui vous fera avaler les 10
albums pour en connaître l'aboutissement final !



Suite au désherbage, de nombreuses BD sont à
la vente à 3 € pièce. Vous pouvez les réserver par
mail : philippe.guy@wanadoo.fr

Nouveautés d'octobre : Quelques titres parmi
les 27 nouveaux livres

- Mémoires de soie de *Adrien Borne*
- Octobre de *Soren Sveistrup*
- Le sel de tous les oublis de *Yasmina Khadra*
- Et ne durent que les moments doux de *Virginia Grimaldi*
- Les aérostats de *Amélie Nothomb*
- Le crépuscule de l'aube de *Ken Follet*

Retrouvez sur notre blog la liste complète de nos dernières
acquisitions, la liste des BD à la vente, nos coups de coeur et les informations
pratiques.

bibliothequeroche.overblog.com

17-18 octobre 2020
1ère expo photos
par le club baumois "L'Oeil de Lynx"

« VISIONS DE LYNX »
Dans le site prestigieux de l'Abbaye
de Baume les Dames

Site Internet :
<http://www.baume-photos.fr>

Entrée libre
Horaires d'ouverture : de 10h à 18h

Histoire de Roche

Les entreprises rochoises d'autrefois (suite) Par Philippe Coutin



Pour l'alimentation, il y avait les "Docks franc-comtois"



A droite, au 30, rue Nationale, la vitrine des "Docks" en 1941 qui deviendront plus tard la quincaillerie Bernard... puis salon de coiffure.

A suivre ...

Directeur de la publication : Jacques KRIEGER
Conception et rédaction : Nadine COILLLOT, Jacqueline COUTIN,
Philippe COUTIN, Martine HATT, Pauline LIGIER
Impression ESTIMPRIM - Besançon
mairie@roche-lez-beaupre.fr
www.roche-lez-beaupre.fr